

SÉANCE ORDINAIRE

LE 13 MARS 2006

Quatre-vingt-seizième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 13^e jour de mars 2006 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absences : Mesdames les commissaires : Josiane Fabry et Lise Soutière.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

Considérant le nombre important de personnes désirant assister à la présente séance du Conseil des commissaires;

Considérant que la salle du Conseil ne permet pas d'accueillir un si large public;

HR 06.03.13
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance du Conseil des commissaires soit ajournée afin de permettre aux membres du Conseil, ainsi qu'au public, de se déplacer vers l'école Bruno-Choquette, au 275 boulevard Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu, où se tiendra la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 06.03.13
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la réouverture de la séance du Conseil des commissaires à 19h20.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter le point :

- 05.1 Grille-horaire au préscolaire et au primaire (document SREJ 06.03.13-05.1), après le point 04.3.

Ajouter les points suivants :

- 12.1 Entretien des bâtiments.
- 12.2 Félicitations et remerciements.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 13 février 2006 (document SG 06.03.13-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
 - 04.2.1 De monsieur Pierre-Yves Pinsonneault, inspecteur au Service de Police de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : sécurité aux abords du boulevard Saint-Luc, faisant suite à la résolution HR 06.01.16-012.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 05.1 Grille-horaire au préscolaire et au primaire (document SREJ 06.03.13-05.1).
- 04.4 Cession de l'Édifice Honoré-Mercier (document DG 06.03.13-04.4).
- 04.5 Candidatures au Conseil supérieur de l'Éducation (document DG 06.03.13-04.5).
- 04.6 Demi costume à l'école secondaire Beaulieu (document SG 06.03.13-04.6).
- 04.7 Nombre de circonscriptions électorales : demande de dérogation (document SG 06.03.13-04.7).
- 04.8 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) (document SG 06.03.13-04.8).
- 04.9 Politique de communication (document SG 06.03.13-04.9).
- 05.1 Reporté après le point 04.3.
- 08.1 Démissions (document RH 06.03.13-08.1).
- 08.2 Responsable d'école (document RH 06.03.13-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 06.03.13-08.3 et document remis séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 février 2006, pour un montant de 6 939 773,63 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2006.03.13-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 février 2006, pour un montant de 3 623 883,30 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.03.13-09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 21 février 2006, pour un montant de 756 066,19 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2006.03.13-09.3).
- 10.1 Adjudication de contrat :
 - 10.1.1 Acquisition d'une presse plieuse hydraulique, école Professionnelle de métiers (document RM 06.03.13-10.1.1).
- 11. Commissaires-parents.

12. Autres sujets.
- 12.1 Entretien des bâtiments.
- 12.2 Félicitations et remerciements.
13. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Plusieurs personnes s'adressent au Conseil des commissaires, dont :

- M. Gilles Saindon, président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;
- M. Gilles Antinozzi, président du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
- Mesdames Sylvie Cloutier, Chantal Bissonnette, Carole Ouimet et Martine Sédillot, enseignantes au préscolaire;
- Mesdames Linda Rowan, Brigitte Parent, Nathalie Lussier, André-Anne Dugré, Karine Dumont et monsieur Sylvain Mercier, spécialistes;
- Madame Brigitte Thériault, présidente de l'organisme de participation des parents (O.P.P.) de l'école De Richelieu;
- Mesdames Annie Dessureault, Nancy Plamondon, parents;
- Madame Céline Gauthier, présidente du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur; ainsi que,
- M. Carl Tremblay, enseignant ;

afin de manifester leur désaccord quant à l'une ou l'autre des propositions soumises à l'égard de la grille-horaire au primaire et au préscolaire soit, de ramener le temps de la période du dîner à 60 minutes dans les écoles primaires des secteurs autres que, Saint-Césaire et d'harmoniser l'horaire de fréquentation des élèves du préscolaire et du primaire, de façon à offrir un même nombre de périodes de spécialité, par cycle, à l'ensemble des élèves du préscolaire du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Dans un autre ordre d'idées :

- Madame Michelle Ekemberg, présidente du Conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon;
- Madame Chrystel Prévost, présidente du Conseil d'établissement de l'école Saint-Blaise; ainsi que,
- Madame Solange Fournier, représentante du personnel de l'école Alberte-Melançon;

demandent à la Commission scolaire des Hautes-Rivières de revoir leur décision prise, l'an dernier, à l'effet d'affecter une seule direction d'établissement pour les écoles Alberte-Melançon et Saint-Blaise. En appui à cette demande, elles déposent séance tenante, des pétitions à cet égard.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 FÉVRIER 2006 (document SG 06.03.13-04.1)

**HR 06.03.13
004**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 février 2006 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 13 février 2006.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Pierre-Yves Pinsonneault, inspecteur au Service de Police de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : sécurité aux abords du boulevard Saint-Luc, faisant suite à la résolution HR 06.01.16-012.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

05.1 GRILLE-HORAIRE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE (document SREJ 06.03.13-05.1).

Dans le cadre des modifications apportées au régime pédagogique et des démarches qui ont suivi au regard de la grille-horaire au préscolaire et au primaire,

HR 06.03.13
005

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De ramener le temps de la période du dîner à 60 minutes dans les écoles primaires des secteurs autres que Saint-Césaire et, d'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches pour la signature d'une entente, à cet effet, avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu.

Monsieur Denis Roy demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Claudette Cardinal-Thibodeau, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Lynda Tessier.

Ont voté contre :

Mesdames et monsieur les commissaires : Pierre Boudreau, Monique Brière, Huguette Cardinal et Magda Farès.

Se sont abstenus :

Madame et monsieur les commissaires : Sylvie Rousselle et Denis Roy.

Pour : 13 Contre : 4 Abstention : 2

Adopté à la majorité.

Dans le cadre des modifications apportées au régime pédagogique et des démarches qui ont suivi au regard de la grille-horaire au préscolaire et au primaire,

HR 06.03.13
006

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'harmoniser l'horaire de fréquentation des élèves du primaire et du préscolaire de façon à offrir un même nombre de périodes de spécialité, par cycle, à l'ensemble des élèves du préscolaire du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Madame Magda Farès demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Lynda Tessier.

Ont voté contre :

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Monique Brière, Huguette Cardinal, Magda Farès, Sylvie Rousselle et Denis Roy.

S'est abstenue :

Madame la commissaire : Suzanne Méthé.

Pour : 12 Contre : 6 Abstention : 1

Adopté à la majorité.

Départ de monsieur Pierre Boudreau à 22h30.

04.4 CESSION DE L'ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de se départir de l'Édifice Honoré-Mercier, sis au 600, 4^{ième} rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville);

Considérant la résolution HR 05.11.14-003, adoptée le 14 novembre 2005 par le Conseil des commissaires, à l'effet d'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches afin de vérifier l'intérêt d'organismes, à vocation communautaire et sociale, de se porter acquéreurs dudit immeuble;

Considérant l'avis public publié, dans certains journaux par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, afin d'informer la population de son intention de se départir dudit immeuble et d'inviter les organismes et regroupements intéressés à se manifester auprès de la direction générale;

Considérant que le seul organisme ayant manifesté un intérêt réel de se porter acquéreur dudit immeuble est le « Regroupement des Personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu Inc. »;

HR 06.03.13
007

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches, avec le Regroupement des Personnes Handicapées du Haut-Richelieu Inc., en vue d'en venir à une entente relativement

à la cession de l'Édifice Honoré-Mercier, sis au 600, 4^{ème} rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville);

Étant entendu que l'éventuelle cession devra faire l'objet d'une autorisation préalable du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adopté à l'unanimité.

04.5 CANDIDATURES AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (document DG 06.03.13-04.5)

Considérant la demande adressée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'effet de proposer des candidatures pour siéger sur l'une des cinq commissions permanentes du Conseil supérieur de l'Éducation;

Considérant l'intérêt manifesté par madame France Mailloux, directrice à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, de siéger à la Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'Éducation;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières reconnaît l'expérience et l'expertise de madame Mailloux afin de combler l'un de ces postes;

HR 06.03.13
008

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières recommande la candidature de madame France Mailloux, directrice à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, afin de siéger à la Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'Éducation.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la demande adressée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'effet de proposer des candidatures pour siéger sur l'une des cinq commissions permanentes du Conseil supérieur de l'Éducation;

Considérant l'intérêt manifesté par madame Lise Lalonde, directrice du Centre La Relance, de siéger à la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'Éducation;

Considérant que la Commission scolaire reconnaît l'expérience et l'expertise de madame Lise Lalonde afin de combler l'un de ces postes;

HR 06.03.13
009

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire recommande la candidature de madame Lise Lalonde, directrice du Centre La Relance, afin de siéger à la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'Éducation.

Adopté à l'unanimité.

04.6 DEMI COSTUME À L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAULIEU (document SG 06.03.13-04.6)

Considérant les résultats du sondage mené auprès des parents, de futurs et actuels élèves de l'école secondaire Beaulieu, à l'effet d'imposer le port d'un demi costume, à compter de l'année scolaire 2006-2007;

Considérant les résolutions #364-05-06 et #372-05-06 adoptées respectivement le 16 janvier 2006 et le 20 février 2006, par le conseil d'établissement à cet égard;

Considérant que les dispositions prévues à la Politique d'acquisition de biens et services de la Commission scolaire ont été respectées;

HR 06.03.13
010

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault:

D'autoriser le directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à signer, tout document relatif à la fourniture d'un demi costume aux élèves de l'école Beaulieu, avec le plus bas soumissionnaire conforme, soit « Acrobate P.S. Inc. », selon les termes et conditions négociés et d'y inclure les clauses jugées pertinentes.

Adopté à l'unanimité.

04.7 NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES : DEMANDE DE DÉROGATION (document SG 06.03.13-04.7).

Considérant les élections scolaires prévues le 4 novembre 2007;

Considérant que la Commission scolaire doit entreprendre son processus de division des circonscriptions électorales scolaires en vue de ces élections;

Considérant qu'en fonction du nombre d'électeurs de la Commission scolaire, l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires, établit à 23 le nombre de circonscriptions électorales sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant, d'autre part, que l'article 7 de la même Loi prévoit que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, sur demande, autoriser une commission scolaire à établir deux, quatre ou six circonscriptions de plus ou de moins, que ce qui est prévu à l'article 6;

Considérant que, depuis l'élection générale tenue le 16 novembre 2003, la Commission scolaire des Hautes-Rivières est administrée par vingt-et-un commissaires et que, cette expérience s'est avérée tout à fait positive compte tenu de la dimension du territoire de la Commission scolaire, tant au niveau de la concentration de sa population que du nombre et de la proximité des municipalités de son territoire;

Considérant qu'un découpage en 21 circonscriptions électorales, permet une représentation adéquate tout en permettant une délimitation qui assure une grande homogénéité socio-économique de chacune desdites circonscriptions;

Considérant que malgré une augmentation du nombre d'électeurs, la Commission scolaire des Hautes-Rivières subit une diminution de clientèle;

Considérant que, la Commission scolaire des Hautes-Rivières juge que l'ajout de 2 circonscriptions électorales supplémentaires ne ferait pas en sorte d'assurer une meilleure représentation de la population de son territoire;

HR 06.03.13
011

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'après mûre réflexion, la Commission scolaire des Hautes-Rivières demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'autorisation d'établir 21 circonscriptions électorales sur son territoire au lieu des 23 circonscriptions prévues à la Loi sur les élections scolaires.

Adopté à l'unanimité.

04.8 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (F.C.S.Q.) (document SG 06.03.13-04.8).

HR 06.03.13
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que mesdames et messieurs Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Monique Brière, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle et Denis Roy, agissent à titre de délégués officiels et que mesdames Micheline Sauvé et Lise Soutière ainsi que monsieur Pierre Boudreau agissent à titre de substituts de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 12 et 13 mai 2006.

Adopté à l'unanimité.

04.9 POLITIQUE DE COMMUNICATION (document SG 06.03.13-04.9).

HR 06.03.13
013

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

D'adopter la Politique de communication AGP 04, telle que déposée et présentée par monsieur Mario Champagne.

Adopté à l'unanimité.

05.1 GRILLE-HORAIRE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE (document SREJ 06.03.13-05.1).

Note : Ce point est reporté après le point 04.3.

Départ de madame Erminia Merlo à 23h05.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 06.03.13-08.1)

HR 06.03.13
014

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Marielle Billette, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sourire, soit acceptée à compter du 8 avril 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
015

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Yolande Marcoux, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sourire, soit acceptée à compter du 28 janvier 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Réjeanne Melaven, enseignante à l'école Alberte-Melançon, soit acceptée à compter du 4 février 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Gaston Robert, agent de bureau, classe principale, soit acceptée à compter du 6 mars 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
018

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière » de madame Weena Lachance, éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 15 novembre 2005.

Adopté à l'unanimité.

08.2 RESPONSABLE D'ÉCOLE (document RH 06.03.13-08.2)

HR 06.03.13
019

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que soit acceptée la nomination de madame Julie Surprenant, à titre de responsable d'établissement à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 13 février 2006.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 06.03.13-08.3 et document remis séance tenante)

HR 06.03.13
020

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Lyne Girard soit engagée pour un poste régulier d'enseignante à la spécialité 01 – commerce et secrétariat au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
021

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Noël soit engagée au poste de directrice adjointe au Service des ressources financières et ce, à compter du 27 mars 2006.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
022

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Magali Roulier soit engagée au poste de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines et ce, à compter du 10 avril 2006.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 2 FÉVRIER 2006 (document RF 2006.03.13-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 2 février 2006, pour un montant de 6 939 773,63 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2006.03.13-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 FÉVRIER 2006 (document RF 2006.03.13-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 15 février 2006, pour un montant de 3 623 883,30 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.03.13-09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 21 FÉVRIER 2006 (document RF 2006.03.13-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 21 février 2006, pour un montant de 756 066,19 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2006.03.13-09.3).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT :

10.1.1 ACQUISITION D'UNE PRESSE PLIEUSE HYDRAULIQUE, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 06.03.13-10.1.1).

HR 06.03.13
023

Suite à l'analyse des propositions reçues :

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Machineries BV Ltée, le contrat d'acquisition d'une (1) presse plieuse hydraulique au montant de 113 012,06 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin mentionne que, le Comité de parents a complété ses consultations à l'égard des calendriers scolaires 2006-2007.

Quant aux consultations menées relativement aux règles budgétaires 2006-2007, le Comité de parents est à l'écriture finale du document. La façon de procéder a été différente cette année, le Comité de parents soumettra des recommandations à partir des règles budgétaires en vigueur cette année.

12. AUTRE SUJETS

12.1 ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Madame Huguette Cardinal requiert de l'information quant à d'éventuels travaux devant être réalisés aux écoles De Richelieu et Jeanne-Mance.

Départ de madame Lynda Tessier et monsieur Yvon Pineault à 23h25.

12.2 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 06.03.13
024

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées, aux enseignants ainsi qu'aux élèves de notre Commission scolaire, qui ont participé aux Olympiades régionales de la formation professionnelle et, tout particulièrement, à messieurs Éric Thériault, Philippe Cyr, enseignants à l'école Professionnelle de métiers, Louis Taddeo, enseignant au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, lesquels ont accompagné certains de leurs élèves dans cette activité.

Que des félicitations soient également transmises à mesdames Julie Van Winden, Caroline Chouinard, messieurs Jonathan St-Pierre, David Laflamme, Sébastien Girard et Rémi Côté qui se sont mérités des honneurs lors de ces olympiades.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
025

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que des félicitations soient adressées à Gilliane Girard Ferland, élève de 6^{ième} année (option environnement) à l'école Saint-Eugène, pour son excellente initiative c'est-à-dire, d'expédier une lettre accompagnée d'une pétition à la station radiophonique BOOM FM, à l'effet que le gyrophare, sur leur véhicule promotionnel, puisse fonctionner sans que le véhicule soit en marche.

Depuis ces démarches, le gyrophare du véhicule promotionnel fonctionne à l'aide d'une génératrice.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
026

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à l'organisme « Famille à Cœur inc. », pour son projet « Courrier plume », au bénéfice des enfants de la région du Haut-Richelieu. Ce projet offre

aux enfants un lieu de parole où, ils peuvent s'exprimer librement et ce, afin de les aider à se développer tout en préservant les relations importantes avec ceux qui les entourent.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.03.13
027

Il est proposé par Madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Jacques Meunier, responsable du concours d'essais littéraires du Club Optimiste, auquel participe plusieurs de nos élèves, ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans cette activité fort appréciée.

Adopté à l'unanimité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 06.03.13
028

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL